PRO GROUT™ XTREME

MORTIER

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO GROUT™ XTREME est un mortier et un coulis « tout-en-un » à résines réactives, léger, unique et innovant de la nouvelle génération mettant en vedette la technologie Fusion qui permet de fusionner les multiples caractéristiques-clés pour le bénéfice de l'utilisateur. Il constitue un mortier-coulis haut de gamme durable qui se nettoie à l'eau et dont les performances surpassent celles des mortiers et des coulis ordinaires à base de ciment.

Caractéristiques

- Utiliser comme MORTIER DE GRADE INDUSTRIEL pour la plupart des carrelages, dallages et pierres naturelles sensibles à l'humidité, tels que les marbres verts et rouges ;
- **Une formule de TECHNOLOGIE TRÈS LÉGER™ – 33% plus légère que les produits époxydiques conventionnels ;**
- **100 % sans sable de silice - plus sécuritaire pour les utilisateurs et l'environnement ;**
- **Contient des matériaux recyclés (50 % Post-Consommation), surpassant les objectifs et les exigences LEED® ;**
- Combat la moisissure et les champignons ;
- Un produit de la gamme « Super Setting Technology™ » de PROMA : temps ouvrable plus long, consistance ultra-crémeuse et facile à l'emploi pour l'installation des carreaux ;
- Sans COV ;
- Pour les installations institutionnelles, commerciales, industrielles et résidentielles qui exigent une résistance supérieure ;
- Pour une rigoureuse résistance à l'agression fortement corrosive des aliments, boissons et produits chimiques, utilisés ou traités dans les cuisines commerciales et institutionnelles, les usines d'embouteillage et de préparation alimentaire, les hôpitaux, les laboratoires, les brasseries et plus ;
- Pour utiliser à l'intérieur sur sols, murs et comptoirs, et dans les endroits humides ou sujets à l'immersion, tels que les bassins d'eau, fontaines, piscines et douches publiques ;
- Dépasse les exigences normatives ANSI A118.3.

Béton | *Revêtement époxyde, acier* | *Contreplaqué de catégorie "Extérieure"* | *Carreaux de vinyle ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)* | *Carreaux de céramique existants*

Emballage

Trousse de 1 L (0,26 gal US) ; Trousse de 3 L (0,79 gal US)

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- Pour les dessus de comptoir et les planchers résidentiels intérieurs à circulation légère et dans les endroits secs seulement, une couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale ;
- Carreaux de céramique existants (pour usage intérieur seulement) ; *
- Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy * ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié* ;
- Surface de plastique stratifiée (pour les dessus de comptoir intérieur seulement)* ;
- VAT, VCT et feuilles de vinyle à endos non coussiné existantes* ;
- Acier*.

* *Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le "GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES" de PROMA*

Restrictions

- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 15 °C (60 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de composé de ragréage ou de nivellement à base de gypse ou d'autres substrats dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'il existe des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Délai d'utilisation	> 1 heure
Mûrissement initial	16-18 heures
Mûrissement final	21 jours
Délai avant circulation légère de piétons	24 heures
Délai avant de permettre la circulation normale	72 heures
Délai avant circulation lourde et industrielle	7 jours
Délai avant immersion ou gel	21 jours

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Contenu en COV	0 g/L
Résistance à la compression 28 jours	≥ 47 MPa (6 800 lb/po^2)
Résistance à l'étirement	≥ 6,9 MPa (1 000 lb/po^2)
Résistance au cisaillement (Dallage sur dallage)	≥ 8,1 MPa (1 180 lb/po^2)
Retrait linéaire (%) ASTM C531 après 7 jours	< 0,20%
Couverture approximative (pour trousse de 3 L [0,79 gal US])	
Truelle dentelée	**Couverture**
4 x 4 mm (5/32" x 5/32") V	3,9 m^2 (45 ft^2)
6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	1,86 m^2 (20 ft^2)
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

Résistance à l'agression : ACIDES		
Type	**Concentration**	**Degré de résistance**
Vinaigre	2,5 %	A
	5 %	A
	10 %	C
Acide chlorhydrique	10 %	A
	30 %	A
Acide chromique	20 %	C
Acide citrique	10 %	A
Acide formique	2,5 %	A
	10 %	C
Acide lactique	2,5 %	A
	5 %	A
Acide nitrique	10 %	A
	50 %	C
Acide oléique		C
Acide phosphorique	50 %	A
	75 %	B
Acide sulfurique	1,5 %	A
	10 %	A
	96 %	C
Acide tannique	10 %	A
Acide oxalique	10 %	A

Résistance à l'agression : SOLUTIONS SALINES ET BASIQUES		
Type	**Concentration**	**Degré de résistance**
Solution d'ammoniac	25 %	A
Soude caustique	50 %	A
Solution d'hypochlorite	10 %	C
Act. CL 6.4 g / L		A
Act. CL 165 g / L		A

Résistance à l'agression : SOLVANTS	
Type	**Degré de résistance**
Acétone	C
Ethylène glycol	B
Glycérol	A
Perchlorure d'éthylène	C
Tétrachlorure de carbone	B
Alcool éthylique	A
Trichlorure d'éthane	C
Chloroforme	C
Chlorure de méthylène	C
Furane tétra-hydrique	C
Toluène	C
Bisulfite de carbone	B
Essence minérale	A
Benzène	C
Méthyle cellosolve	C
Xylène	C

Résistance à l'agression : HUILES ET PRODUITS COMBUSTIBLES	
Type	**Degré de résistance**
Gazoline	A
Térébenthine	A
Fuel Diesel	A
Huile d'arachide	A
Bitume	A
Huile d'olive	A
Mazout	A

A – Excellente résistance
B – Bonne résistance (un contact prolongé pourrait causer la détérioration)
C – Peu ou pas de résistance

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau et d'aplomb.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours) et être légèrement texturés.
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher.
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par l'ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.) afin de profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence du produit.
- Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale du substrat en bois ne doit pas permettre une déflexion supérieure à 1/360 lorsque soumis à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb). Pour les carreaux carrés et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23"), la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflexion maximale ne doit pas dépasser L/720.**

Températures de surface et ambiante

- Idéalement, pour obtenir de meilleurs résultats et faciliter l'application, les températures de surface et de la pièce devraient être réglées et maintenues à environ 22 °C (72 °F).
- Dans des conditions de chaleur extrêmes ou si les surfaces sont chaudes, les mortiers époxydes durcissent et murissent plus rapidement, permettant moins de temps pour effectuer l'installation et les ajustements. Des précautions doivent alors être prises pour s'assurer que l'époxyde ne fasse pas de prise éclair. Le refroidissement du mélange peut être effectué en déposant le seau contenant le mélange époxyde sur un lit de glace ou dans un plus grand contenant d'eau froide. Ceci aura pour effet de ralentir le processus de durcissement et de prolonger le temps disponible pour l'installation.
- Réciproquement, le temps froid rend l'époxyde plus ferme et plus difficile à étaler avec un temps ouvert presque indéfini. Dans ce cas, déposer les UNITÉS NON OUVERTES SCELLÉES du mortier époxyde dans un contenant d'eau CHAUDE pendant 15 à 20 minutes afin de ramollir le mélange et d'accélérer le temps ouvert.
- En optant pour l'une ou l'autre de ces procédures, une attention particulière doit être exercée pour éviter que la glace ou l'eau s'introduise dans le mélange époxyde.

Caution

Porter des gants en caoutchouc, des lunettes de sécurité et des vêtements longs. Éviter le contact avec la peau et les yeux pendant la manipulation, le mélange, l'application et le nettoyage. Se laver les mains souvent avec de l'eau et du savon, particulièrement après chaque mélange, aux périodes de relâche et avant les repas. CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment et complètement les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, obtenir une attention médicale. CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever les vêtements contaminés et lavez la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Mélange

Remarque : Afin de tirer le maximum de force et de performance et d'obtenir une nuance qui sera uniformément homogène une fois que le produit est posé, il est essentiel vider et de mélanger ensemble TOUT LE CONTENU de chacune des trois composantes qui constituent le produit.

1. Verser en grattant le fond et la paroi du contenant TOUT LE CONTENU de la Partie A (la résine) dans le seau à mélanger.
2. Verser en grattant le fond et la paroi du contenant TOUT LE CONTENU de la Partie B (le durcisseur) dans le seau à mélanger.
3. Brasser et mélanger complètement les parties A et B à l'aide d'un malaxeur à rotation lente (max. 300 T/M), jusqu'à consistance homogène. (30 secondes).
4. Ajouter graduellement tout le contenu de la poudre en mélangeant lentement.
5. Mélanger le tout jusqu'à ce que le mélange soit de consistance et de couleur homogène. (Environ 2 minutes). NE PAS BRASSER TROP LONGTEMPS ; ceci pourrait, en le rendant trop ferme, réduire considérablement la vie utile du mélange.
6. Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau immédiatement pendant que le produit est encore frais car une fois qu'il aura durci, il sera impossible de le déloger.

Partie A (la résine) dans le seau à mélanger.

Partie B (le durcisseur) dans le seau à mélanger.

Mélange

Ajouter la poudre

Mélange

Application

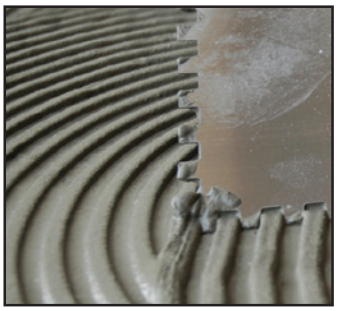
Application

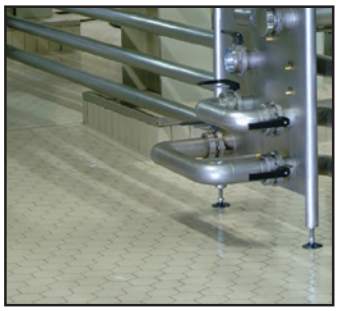

Application

1. Employer une truelle dentelée appropriée ayant des encoches suffisamment profondes pour assurer qu'au moins 80 % de la surface à l'endos du carrelage fasse contact avec le mortier. (95 % dans les cas d'application dans les zones d'eau, les sols à sollicitation commerciale et industrielle (Se référer à la méthode d'installation normalisée ANSI A108.6, manuel TCNA HANDBOOK for CERAMIC TILE INSTALLATION et au Guide d'installation des carrelages 09 30 00 de l'ACTTM).
2. À l'aide du rebord plat de la truelle, étaler un mince couche-pression d'adhésif époxydique sur la surface d'appui puis IMMÉDIATEMENT (sans tarder) continuer à appliquer, cette fois en striant le mélange époxy en raies continues avec le côté denté de la truelle de façon à obtenir un lit de prise bien égal. Sur les murs et lambris, strier les raies d'adhésif époxydique dans le sens horizontal. Ne pas étaler plus d'adhésif que ce qui peut être recouvert de carrelages dans une période de 5 à 10 minutes [i.e. environ 0,93 m^2 (10 pi.car.)] à une température superficielle et ambiante normale de 22 °C (72 °F).
3. Ne pas tremper ni mouiller les carrelages avant de les installer, ni les poser si l'époxy a séché partiellement. Ne pas laisser l'époxy durcir sans le recouvrir car, une fois durci, il est presqu'impossible de l'enlever.
4. Appliquer les carrelages avec fermeté en les pressant dans l'adhésif frais avec un léger mouvement de va-et-vient en sens transversal aux rainures afin de bien les aplanir et tapoter légèrement les carrelages pour établir un bon contact adhésif avec l'endos des carrelages.
5. Chacun des carrelages doit être bien enlisé et pleinement supporté dans l'époxy, en particulier les coins et les rebords.
6. Effectuer les ajustements et l'alignement immédiatement au fur et à mesure après avoir déposé et tapoté les carrelages.
7. Nettoyer l'excédent d'époxy des espacements et essuyer les bavures et les taches au fur et à mesure à l'aide d'un chiffon humide avant que l'époxy ne sèche. Ne pas laisser l'époxy durcir sur la surface des carrelages car, le cas échéant, il sera très difficile de l'enlever.
8. À une température superficielle et ambiante normale de 22 °C (72 °F), ne pas jointoyer, ne pas mettre les pieds sur les carrelages ni les déplacer pendant au moins 24 heures après les avoir installés. Si la température est plus fraîche ou froide, un délai de protection et de durcissement plus long doit être respecté, même si ce n'est que pour y déposer le pied.
9. Laver les outils à grande eau et se laver les mains à l'eau et au savon pendant que l'époxy est encore frais. sèchent.

Application comme COULIS : Pour plus de détails, voir la fiche technique du PRO GROUT™ XTREME (coulis) (Produits de jointoiement / Coulis à rendement supérieur).

Remarque : Tous les joints de dilatation et de contrôle doivent être exécutés du substrat au revêtement de sol final et remplis d'un scellant flexible approuvé par l'industrie conformément à la norme ANSI A108.01 et au détail TCNA EJ171 ou au détail TTMAC 301MJ. Ne remplissez pas et ne couvrez pas les joints de dilatation et de contrôle avec le matériel d'installation. Contactez le service technique de PROMA pour plus d'informations.

Mûrissement et Jointoiement

- Généralité : Protéger les carrelages des intempéries, du gel, de la chaleur excessive, du mouillage prolongé et de l'immersion pendant au moins 14 jours à compter de la fin de l'installation.
- Protection des sols : Ne pas mettre les pieds ni permettre la circulation, même déambulatoire, au moins pendant les premières 24 heures. La circulation légère peut être ouverte aux piétons après 24 heures, la circulation normale après 72 heures. L'achalandage commercial lourd et la sollicitation industrielle ne peuvent être permis qu'après 7 jours de mûrissement.
- Protection contre les taches alimentaires et l'agression des agents chimiques : Protéger les sols, les murs et les dessus de comptoirs des produits alimentaires et des agents chimiques doux au moins pendant les 10 premiers jours.
- Protection des murs, lambris et parois : protéger les murs, lambris et parois de l'impact et de la vibration pendant au moins 24 heures (ou le temps requis selon les instructions pour l'adhésif ou le mortier de pose).
- Protéger les carrelages des acides et des alcalins industriels au moins pendant les 14 premiers jours.
- Savons, détergents et produits d'entretien : Ne pas employer de savons, de détergents ou de produits d'entretien au moins pendant les premières 72 heures après la fin de l'installation.

Remarque : La chaleur, le froid et l'humidité relative ambiante affectent les propriétés de séchage et de durcissement des produits à base de ciment et des produits époxy. Prévoir des délais prolongés de mûrissement et de protection lorsque la température est décroissante et inférieure à 15 °C (60 °F).

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau immédiatement pendant que le produit est encore frais car une fois qu'il aura durci, il sera impossible de le déloger.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2023 ADHÉSIFS PROMA INC.